



Education International

Internationale de l'Education

Internacional de la Educación

CSEE

Comité syndical européen de l'éducation

Région européenne de l'IE

<http://www.ei-ie.org>

Position du CSEE sur les objectifs futurs de la stratégie Europe 2020 en faveur de l'éducation et de la formation

Adopté par le Bureau du CSEE le 16 juin 2014

RÉGION EUROPÉENNE-CSEE

Présidente

Christine BLOWER

Vices-Président(e)s

Odile CORDELIER

Walter DRESSCHER

Paula ENGWALL

Andreas KELLER

Galina MERKULOVA

Branimir STRUKELJ

Le CSEE, représentant 132 syndicats d'enseignants dans 45 pays, accueille très favorablement la décision de la Commission européenne de mener une [consultation publique](#) sur les priorités futures de la stratégie Europe 2020.

La présente déclaration réunit l'ensemble de nos réponses aux questions de la consultation publique.

Si la stratégie Europe 2020 a permis d'adresser des recommandations aux Etats membres pour orienter leurs stratégies nationales en vue de promouvoir la croissance et l'emploi, les objectifs n'ont cependant pas été atteints en raison des conséquences dramatiques de la **crise financière et économique**. La pauvreté a augmenté, le taux de chômage a atteint un niveau sans précédent dans l'histoire de l'UE et la qualité de l'éducation et de la formation ne cesse de se détériorer. Les résultats du programme d'évaluation PIAAC ont révélé un pourcentage extrêmement élevé d'adultes ne possédant pas les compétences de base en Europe, ainsi qu'un taux important d'individus n'étant ni étudiants, ni travailleurs, ni stagiaires (NEET). Nombreux sont les **nouveaux défis** devant être pris en considération dans le cadre de la définition des objectifs futurs, tels que la montée des nationalismes/l'euro-scepticisme et la recrudescence des inégalités.

Nous estimons que la stratégie Europe 2020 doit se concentrer en priorité sur les **individus**. Celle-ci devrait refléter et mettre en valeur une coopération européenne efficace pour améliorer les conditions de vie des citoyens, soucieuse de leur offrir des emplois, de réduire les niveaux de pauvreté et d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation. La stratégie Europe 2020 devrait avoir pour principal objectif de surmonter et de prévenir les crises futures. La **lutte contre la crise** et ses retombées négatives sur la situation sociale et économique de l'Europe devrait être inscrite au rang des priorités du cadre stratégique, étant donné que celle-ci continue de sévir au sein de nos sociétés et qu'il est encore trop tôt pour la considérer derrière nous. Au lieu d'opter pour des **mesures d'austérité**, les Etats devraient être encouragés à privilégier des investissements mieux ciblés. A titre d'exemple, il serait possible de réduire, dans bon nombre de cas, les dépenses consacrées à la défense nationale des Etats pour les rediriger vers des investissements permettant d'accroître le taux d'individus disponibles sur le marché de l'emploi et d'améliorer la qualité de l'éducation.

Il est indispensable de mettre en place un dialogue social constructif si l'on souhaite atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020, tant au niveau européen que national. Mais, ici aussi, la crise a eu des effets néfastes. Il apparaît clairement que les pays



5, Bd du Roi Albert II, 9e

1210 Bruxelles, Belgique

Tél. : +32 2 224 06 91/92

Fax : +32 2 224 06 94

secretariat@csee-etu-ce.org

<http://www.csee-etu-ce.org>

disposant d'un dialogue social efficace et bien ancré dans les structures institutionnelles ont, mieux que d'autres, réussi à surmonter les effets de la crise. C'est pourquoi le dialogue social doit être renforcé dans tous les domaines, mais surtout dans les secteurs de l'éducation et de la formation, tant au niveau européen, national et régional que local. Nous regrettons que les partenaires sociaux, en particulier les syndicats d'enseignants, n'aient pas été consultés en bonne et due forme dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 aux différents niveaux nationaux - une lacune qu'il convient de combler rapidement.

Nous estimons que les objectifs et les critères qui ont été définis pour la stratégie Europe 2020 doivent être cohérents par rapport à ceux qui ont été fixés pour la **Stratégie Education et Formation 2020**. Bien que les objectifs actuels pour 2020 s'alignent sur ceux de la stratégie visant à stimuler la croissance et l'emploi, les deux stratégies se rapportant à l'éducation et à la formation (accès à l'enseignement supérieur et réduction de l'abandon scolaire précoce) ne tiennent pas compte des problèmes auxquels se heurtent les enseignants, les formateurs, les directeurs d'établissement scolaire, les jeunes et les adultes, pas plus qu'elle n'aborde la question de l'investissement ou de la qualité de l'éducation et de la formation sur le plan général.

Afin d'assurer une croissance intelligente, durable et inclusive, nous considérons que les domaines les plus importants et pertinents à ajouter aux objectifs de la stratégie **Europe 2020** sont les suivants :

- Améliorer l'employabilité pour tous
- Renforcer l'efficacité du dialogue social à tous les niveaux
- Réduire le nombre d'individus hors de la sphère de l'emploi et de l'éducation (NEET)

Nous considérons que les **objectifs de la stratégie Europe 2020 pour l'éducation et la formation** doivent englober les objectifs plus généraux en matière d'éducation et de formation, tels que :

- Garantir un investissement durable dans l'éducation et la formation
- Garantir à chacun un accès gratuit à l'éducation et à la formation, et en améliorer la qualité
- Renforcer le dialogue social pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en matière d'éducation et de formation

Si l'on souhaite atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020, nous estimons qu'il est indispensable de consentir davantage d'efforts pour maintenir les acquis liés aux objectifs déjà définis dans la **Stratégie Education et Formation 2020**, et de poursuivre dans ce sens en y ajoutant les objectifs suivants :

- Améliorer l'efficacité de l'enseignement et de la formation en garantissant **la qualité de la formation professionnelle initiale et continue des enseignants et des formateurs**. Au moins 10 % du temps de travail du personnel enseignant dans tous les secteurs de l'éducation devrait être consacré au développement professionnel continu.
- Améliorer les conditions de travail des enseignants et des formateurs, **garantir des salaires décents et élever le statut de la profession enseignante**.
- Promouvoir **l'égalité des genres** au sein de la profession enseignante.

- A la lumière des résultats de l'évaluation PIAAC, il s'avère essentiel de définir des critères en matière d'apprentissage des adultes afin d'**améliorer leurs compétences de base et les encourager à participer à des programmes de formation** dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Il convient de réduire le taux d'individus aptes à travailler en Europe mais ne possédant pas les compétences de base suffisantes en lecture, en écriture et en calcul (20 %) et dans le domaine des TIC (25 %).
- Outre l'amélioration des compétences de base mesurables (mathématiques, lecture, écriture et calcul), les Etats membres doivent s'atteler davantage au renforcement des **8 compétences clés**¹, en se concentrant tout particulièrement sur le concept « apprendre à apprendre » et sur les compétences sociales, civiques, informatiques et linguistiques des enseignants et des élèves.
- Il convient d'accorder une attention toute particulière à l'amélioration des **compétences novatrices et transversales** des élèves et des enseignants à tous les niveaux de l'éducation, notamment dans le domaine des TIC.
- Dans le cadre de la mise en place d'un Espace européen des compétences et des certifications, les Etats devraient collaborer avec les partenaires sociaux en vue d'accroître le nombre et la **qualité des établissements accueillant des stagiaires**.
- Engager le dialogue social au niveau **national et européen** à chaque stade de la mise en œuvre des objectifs stratégiques en faveur de l'éducation et de la formation, à tous les niveaux.

Dès lors que les stratégies Europe 2020 et Education et Formation 2020 ont pour mission d'orienter les stratégies nationales, nous jugeons indispensable de scinder les objectifs européens en **objectifs nationaux** et d'aligner les programmes nationaux sur ces objectifs. La stratégie future portera ses fruits si les **Recommandations spécifiques par pays** (RSP) du Semestre européen se concentrent en priorité sur la mise en œuvre des objectifs des stratégies Europe 2020 et Education et Formation 2020 à l'échelle nationale, en considérant le principe de subsidiarité et la flexibilité dans les domaines concernés. Globalement, les objectifs de ces deux stratégies devraient davantage s'aligner sur les priorités de l'Examen annuel de la croissance présenté par la Commission européenne et, par conséquent, sur les objectifs budgétaires, économiques et sociaux des RSP du Semestre européen.

La croissance est envisageable en mettant un terme aux mesures d'austérité. Les Etats membres seront plus enclins à privilégier la mise en œuvre d'objectifs communs pour la croissance s'ils peuvent s'appuyer sur **une coopération** avec la Commission européenne dans ce cadre. Etablir des rapports ou superviser les initiatives prises au niveau national ne s'avère pas toujours le meilleur moyen d'aider les Etats membres à réaliser ces objectifs. Nous proposons d'envisager en priorité un examen par les pairs parfaitement ciblé et de

1

http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11090_en.htm

favoriser le partage d'expériences entre les gouvernements afin de pouvoir déployer des efforts conjoints pour atteindre les objectifs stratégiques en matière d'éducation et de formation. Il nous semble plus pertinent de **mettre en œuvre les politiques décidées à l'échelon européen** en veillant à les adapter aux besoins nouveaux, que d'élaborer en permanence de nouvelles politiques.

Les **sept programmes d'action pour la croissance**² définis dans le cadre des stratégies Europe 2020 et Education et Formation 2020, dont *Jeunesse en mouvement* et *Une stratégie numérique pour l'Europe*, n'ont eu qu'un impact limité aux niveaux nationaux. Dans la mesure où l'éducation et la formation relèvent des compétences nationales, ces programmes n'ont eu qu'une portée limitée au sein des Etats. Toutefois, certains d'entre eux ont permis d'orienter les Recommandations spécifiques par pays formulées par la Commission européenne, lesquelles ont eu une influence positive sur leur mise en œuvre.

Pour notre part, nous estimons que l'UE doit non seulement définir une stratégie globale à moyen terme pour la croissance et l'emploi dans les années à venir, mais également fixer des **objectifs à court terme et à long terme** pour anticiper les défis potentiels à l'avenir. Selon nous, il est préférable que les stratégies à court terme soient axées sur la recherche de solutions permettant de surmonter la crise, que les stratégies à moyen terme visent à lutter contre les impacts négatifs de la crise sur le développement économique et social de l'Europe, et que nous définissions des stratégies d'avenir pour assurer une croissance durable.

² *Initiatives phares : Une stratégie numérique pour l'Europe - Une Union pour l'innovation - Jeunesse en mouvement - Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources - Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation - Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois - Une plate-forme européenne contre la pauvreté.*